



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION SOCIALE

Termes de référence

Amélioration et maintenance des fonctionnalités du RBRNC et demande de changement du Registre des bénéficiaires des programmes de protection sociale à Madagascar

I. CONTEXTE

Madagascar demeure encore un pays où les conditions de vie de la majorité de la population notamment en milieu rural sont largement déplorables car le taux de pauvreté enregistré y est très élevé, soit 76,5 % en 2010 dont 82,2% en milieu rural.

En réponse à cette situation, le Gouvernement de Madagascar a fait de leur priorité le développement du secteur de la protection sociale. La politique générale du gouvernement (Politique Générale de l'Etat), publiée en mai 2014, déclare la lutte contre la pauvreté, la vulnérabilité et la misère en tant que « priorité des priorités ». La protection sociale (ou l'absence de celle-ci) est mentionnée comme d'abord dans la liste des défis sectoriels (après des sujets transversaux comme la réconciliation nationale, la gouvernance, la réduction de la pauvreté et la justice). La politique établit les orientations stratégiques suivantes pour le secteur de la protection sociale : (i) l'élaboration d'une politique de protection sociale ; (ii) développer des activités de travail à forte intensité de main-d'œuvre ; Et (iii) assurer la sécurité alimentaire des populations vulnérables.

Les principaux programmes de sécurité sociale à Madagascar sont soutenus par des partenaires internationaux. Le Programme alimentaire mondial (PAM) soutient des programmes qui fournissent l'alimentation scolaire, la prévention et le traitement de la malnutrition aiguë, accroissent l'accès aux marchés pour les petits agriculteurs et fournissent des secours et une aide au redressement précoce sous la forme de programmes d'argent ou de nourriture pour travail aux personnes vulnérables et ménages touchés par des catastrophes naturelles. L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) met en œuvre le programme Food for Peace, un programme intégré de développement communautaire visant à réduire la malnutrition, à accroître la productivité agricole et à renforcer la résilience des ménages et des communautés, y compris par des activités alimentaires pour le travail. Au cours des années de crise, la Banque mondiale a soutenu l'agenda du filet de sécurité par l'intermédiaire du Fonds d'intervention pour le développement (Fonds d'Intégration pour le Développement ou FID). Le FID a travaillé avec les communautés pour fournir de petites infrastructures communautaires et a mené des activités d'argent comptant pour le travail visant à fournir aux pauvres un emploi à court terme tout en réhabilitant l'infrastructure communautaire de base. Plus récemment, la Banque a soutenu le gouvernement dans l'élaboration d'une approche plus programmatique



de la protection sociale en concevant une « approche du filet de sécurité productif » par le biais de l'argent comptant pour le travail, ainsi que d'un programme de transfert pour le développement humain (TMDH).

Mais de son côté, le Ministère a également différents programmes, de petites tailles mais multiples. Dans le cadre du besoin de mettre en œuvre des mécanismes de protection sociale pour l'amélioration des conditions de vies des ménages vulnérables, le Gouvernement a obtenu un financement de la Banque Mondiale à travers l'Association Internationale de Développement (IDA), un financement de 40 millions de dollars US.

Cette intervention comporte trois composantes :

1. Composante A : Construire des filets sociaux de sécurité pour les pauvres dans les zones sélectionnées ;
2. Composante B : Renforcer la gestion des filets sociaux de sécurité, de la surveillance et de la responsabilité sociale ;
3. Composante C : Renforcer les capacités institutionnelles pour la coordination, la surveillance et l'évaluation du système de protection sociale.

A Madagascar, les interventions en matière de protection sociale sont multiples et défragmentées, dont le besoin d'un système de coordination et de suivi qui permettra l'utilisation de la synergie et la complémentarité entre les programmes, une meilleure distribution géographique des interventions, et facilitera la mise en œuvre des évaluations d'impact dans le respect des méthodologies choisies, le partage des leçons apprises ainsi que les défis et la façon dont ils ont été surmontés ; entre autres effets positifs.

Par conséquent, le Gouvernement de Madagascar, par le biais du Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme a voulu mettre en place un système de coordination, de suivi et d'évaluation de toutes les activités en matière de Protection Sociale et ce, consécutif à l'engagement du Gouvernement d'assigner au dit Ministère le rôle de coordination, incluant la mise en place des orientations et des outils en matière de protection sociale. Ce système permettra d'assurer une bonne gestion, une coordination et un suivi des activités et d'effectuer une évaluation des impacts des programmes de protection sociale pour asseoir le socle de la protection sociale.

Ce système de coordination, de suivi et d'évaluation a pour objectif de construire progressivement un système de gestion des informations des différentes interventions de protection sociale, de renforcer les garanties élémentaires de sécurité sociale des populations vulnérables. Il vise à contribuer à l'amélioration du niveau de vie des plus pauvres, à faciliter leur accès aux services sociaux de base et renforcer leur résilience face aux risques d'abus, de violence, d'exploitation, de discrimination et d'exclusion.

Pour la mise en œuvre de ce système de gestion, le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme a été choisi par le Gouvernement comme institution de tutelle de ce système de coordination, de suivi et d'évaluation au vu de son mandat et de ses attributions.

Dans ce contexte, le Ministère éprouve un besoin d'un système de gestion d'information qui assure :

- la gestion d'un registre des bénéficiaires identifiés par les différents partenaires. Il est nécessaire de distinguer entre les ménages cibles identifiés et ceux qui sont bénéficiaires des différents programmes mis en place par les partenaires (Module 1) ;
- la gestion des annuaires des intervenants et des programmes de la protection sociale (Module 2) ;
- et le suivi stratégique des programmes de protection sociale (Module 3).



Les présents termes de référence sont développés pour l'amélioration et maintenance de la fonctionnalité du Registre des bénéficiaires des programmes de protection sociale à Madagascar.

II. LES MISSIONS DU CABINET

Le mandat du Consultant consiste à :

- (i) Mettre à jour le Tableau de bord du Registre suivant les recommandations du Ministère ;
- (ii) Améliorer l'intégration des Données sur l'onglet « Suivi Stratégique », Annuaire des interventions et « Bénéficiaires Individuel et Ménage » ;
- (iii) Modifier la fonctionnalité de l'onglet « Table de bord » suivant les recommandations du Ministère.

Sous la supervision du Directeur Général de la Protection Sociale, le cabinet travaillera en collaboration étroite avec la Direction du Système d'Information (DSI), qui est le responsable du volet Gestion de Système d'Informations (GSI).

Ci-après les détails spécifiques du mandat pour chaque étape (sans être exhaustif pour chaque phase) :

1) Phase I- Amélioration du Tableau de bord pour le lancement du Registre

- L'ouverture de la Plateforme doit être sur un navigateur standard mais non uniquement sur Google chrome.
- Pointer le Tableau de bord et la Statistique dans le menu Tableau de bord et Statistique et non dans Accueil.
- La Plateforme du Registre possède un Système de notification à chaque mise à jour des informations des bénéficiaires à savoir les nouvelles données uploader, et autres.
- Lors de la simulation des données, les acteurs doivent avoir un retour provenant du Responsable indiquant que les données sont bien reçues et en attente de validation. Cette notification se fait soit via e-mail, via sms, ou une notification physique.
- Insertion et tableaux de bord sur les listes non bénéficiaires.

2) Phase II- Modification et Rajout de la Structure de la Base de données pour l'utilisation des Cartes dans les reportings et Tableau de bord

- Affichage synthétisé des bénéficiaires par Région, District, Communes à chaque sélection et Insertion du (i) Nombre total de bénéficiaires, (ii) Nombre total de bénéficiaires par programme, (iii) Nombre total de bénéficiaires par Acteur et (iv) Nombre total de bénéficiaires par District, et d'autres demandes éventuelles du Client;
- Insérer/améliorer les modèles de tableaux croisés dynamiques, paramétrables
- Popup synthétisé des bénéficiaires à chaque déplacement du curseur ;
- Liste de Légende des Programmes, des Acteurs et l'Agence d'exécution,
- Insérer une Page d'accueil/ Tableau de bord pour les décideurs. La page dispose d'une Carte de Madagascar subdivisée en 23 régions interactives pour voir le Nombre des bénéficiaires, les Programmes dans la région et un Tableau de



récapitulation : (i) Apparition du Total des bénéficiaires, le Pourcentage lors de la sélection d'une Région ou un Programme, (ii) Apparition du Total pour la liste des individus et la liste de répartition des ménages

3) Phase III- Mise en place et Documentations des APIs pour collectes des informations des bénéficiaires

- Implémentation de l'API avec documentations dans la Plateforme Registre des bénéficiaires,
- Sécurisation des échanges des données,
- Syslog des utilisateurs,
- Conseiller et appuyer les équipes sur le maintien, la gestion et la mise à jour du Registre.

4) Phase IV- Amélioration et mise à jour des annuaires des interventions

- Insertion des variables sur la mise à jour et amélioration des annuaires des Interventions.
- Insertion de modules de l'annuaire des interventions (simulation et intégration).
- Insérer un page/article affichage des listes des outputs sur l'annuaire des interventions (annuaire et suivi stratégique),
- Sécurisation des échanges des données,
- Conseiller et appuyer les équipes sur le maintien, la gestion et la mise à jour de l'annuaire des interventions.

III. LIVRABLES

Les livrables suivants sont attendus :

- Un rapport de démarrage de la mission comprenant la planification et l'organisation du Planning de travail et méthodologie de travail validé avec le Ministère, *(1mois après la signature de contrat)*
- Un rapport sur le développement du Système d'informations, *(3 mois et demi après le 1^{er} livrable)*
- Un rapport sur le test UAT du Système d'informations, *(1mois après 2ème livrable et test de progiciel)*
- Un rapport sur l'accompagnement de la mise en œuvre et sur l'opérationnalisation de l'ensemble du système. *(1 mois avant la fin de contrat)*

IV. CALENDRIER D'EXECUTION

L'intervention du cabinet sera de 6 mois étalés sur 8 à 12 mois à compter mois de Mars 2023.

V. PROFIL DU CONSULTANT :

Le Consultant devra être un Cabinet avec de références solides :

- Au moins cinq (05) ans d'expériences dans la Conception et la mise en œuvre de Système d'Informations et de Gestion (Conception, Développement, Mise en œuvre, Intégration, Schéma directeur informatique, Formation, Conseils, ...),



- Au moins deux (02) missions similaires en matière de conception et de mise en place de Système d'Informations et de Gestion (SIG),
- Expérience significative sur le développement de Registre des ménages sera un atout.

Il doit en outre disposer au moins de personnel-clé suivant :

Un (01) Chef de mission

- Diplômé en sciences informatiques de niveau minimum Bac+5 options Système d'Information et de Gestion ou développement d'application ou génie logiciel ou équivalent,
- Au moins cinq (05) ans d'expériences dans le développement et la mise en œuvre de Système d'informations et de Gestion,
- Connaissance de l'architecture et des infrastructures réseaux ; Certifié en sécurité des Systèmes d'informations et réseau ;
- Paramétrage des Serveurs et des firewalls ;
- Connaissance en Management des réseaux informatiques ;
- Connaissances des Systèmes d'exploitation Linux, Windows, Android... ;
- Connaissance des langages de programmation orientés objets (JAVA, C #, ASP.net, VB.net ...);
- Maîtrise parfaite d'au moins un Système de Gestion de Base de données (Oracle, SQL Serveur, PostgreSQL...).

Deux (02) Développeurs d'Application

- Diplômé en sciences informatiques de niveau minimum Bac + 4 options développement d'applications multiplateforme ;
- Au moins quatre (04) missions réalisées en Développement d'application client/serveur ;
- Au moins deux (02) missions réalisées en Développement d'application pour mobile ;
- Au moins deux (02) missions réalisées en matière de système d'Information et de Gestion (SIG) dans la mise en œuvre de Registre social unique des ménages pauvres et vulnérables ;
- Connaissance des systèmes d'exploitation Linux, Windows, Android... ;
- Connaissance des Langages de programmation orientés objets (VB.net, C #, ASP.net, JAVA...);
- Connaissance des Logiciels de cartographie (ArcGIS, QGIS...);
- Connaissance de la Cartographie en ligne ou web mapping (Map server, Google maps...);
- Expériences sur la Cartographie ;
- Maîtrise parfaite d'au moins un Système de Gestion de Base de données (Oracle, SQL Serveur, PostgreSQL...).

Un (01) Spécialiste en Système réseau et Sécurité informatique

- Diplômé en sciences informatiques de niveau minimum Bac + 4 options réseau et télécom ;
- Certifié en sécurité des systèmes d'information et réseau ;
- Au moins quatre (04) missions réalisées en installation et configuration des clients et serveurs (application, sauvegarde pare-feu, sécurité...);
- Connaissances des systèmes d'exploitation Linux, Windows, Android...

VI. PRESTATION ET MODALITES DE PAIEMENT

Le montant de la prestation et les modalités de paiement seront indiqués et précisés dans le Contrat.



Handwritten mark or signature.